

COURRIER DES COTTAGES

Décembre 2008

Bonjour !

Nous sommes très heureux de vous adresser ce nouveau "courrier des cottages" pour décembre 2008 destiné à vous informer sur la vie de notre résidence.

N'hésitez pas à nous solliciter !

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !

Bonne lecture.

Le Conseil Syndical.

Espaces verts



Bonne nouvelle quant à la sécurité de nos enfants qui circulent à vélo sur la Résidence : la haie de pyraccantha qui est parallèle à l'allée menant de la placette 3 à la placette 4 va disparaître dans les semaines à venir !

Exceptionnellement cette année, Mr Dos Santos a choisi de prendre 3 semaines de congés en Septembre, période où la pousse de l'herbe est moins rapide qu'au printemps. Ainsi, cela nous a permis de réduire au maximum le coût de son remplacement (127 Euros) et ce, à double titre : une seule placette (tout naturellement, la plus anciennement tondue) aura nécessité l'intervention, d'une entreprise; et pour ce faire, nous avons choisi de faire appel à une Association de réinsertion : Chantiers Yvelines, qui malgré les aléas du temps et du matériel, a tout de même réussi à mener la tâche avec brio !

Où sont passés les caddies ?



Cette question, nous nous la sommes tous posée :

- dans un premier temps, nous nous sommes dit : un petit malin s'amuse.
- dans un second temps, force a été de constater que leur nombre continuait de s'amenuiser (des récupérateurs de métaux seraient-ils en cause ?)
- dans un troisième temps, nous avons pris la décision de négocier le don d'une trentaine de caddies avec le supermarché « Champion » qui, à l'instar de tous les Champions de France et de Navarre, va passer à l'enseigne Carrefour.

Suite à n/ième relance, il s'avère que ce changement d'enseigne n'interviendra finalement qu'en Juin/Juillet 2009 ... Patience donc à tous !

Réunion du bureau

Le bureau de l'ASL a désormais trouvé son rythme de croisière avec une réunion par mois. Nous y abordons des sujets aussi variés que:

- planning de Mr DOS SANTOS (programme d'entretien du mois , plan de formation obligatoire avec 3 jours en Octobre, visite de la résidence, etc...)
- petits travaux: mise au norme du local technique, résiliation d'abonnement EDF de la barrière, nettoyages des poubelles et de leurs locaux + mise en place des sacs de protection, installation de composteurs, etc...
- organisation du BBQ
- étude de projet: mise en place d'éclairage réduit, étude des conditions pour une restitution de la rue (vote obligatoire de l'assemblée), achat d'équipement (broyeur pour déchets verts)...
- visite mensuelle du cabinet LAMY
- suivi des contrats (Ex: Extincteurs avec un contrôle en juillet et le remplacement de 3 d'entre eux et un nouveau remplacement en Octobre sur la placette 6)

N'hésitez pas à contacter un membre du bureau pour faire part de vos commentaires/idées. Elles sont les bienvenues !



Travaux électriques Local Entretien

La société Protect+ a fait des travaux électriques dans le local d'entretien pour un montant de 1700€. En effet, une visite de ce local en août 2008 avait montré de sérieux manquements à la sécurité, dont absence d'interrupteur différentiel 30 mA



Tiens, juste une question: **Pourquoi un interrupteur différentiel 30 mA ? Je n'en ai même pas chez moi !**

Parce que, en cas de fuite de courant entre un équipement et la terre, le corps d'un individu est traversé par un certain courant et il semble que 30 mA soit une limite non mortelle ! Si l'applique de la salle de bain de Claude François avait été protégée par un 30 mA, il serait encore parmi nous !

Lors de la construction de nos maisons, la protection par le disjoncteur EDF (différentiel de 400 mA) était considérée comme suffisante ... pour éviter de mettre le feu ! La norme NFC_15_100 impose maintenant une protection de 30 mA pour toutes les nouvelles installations ou changement de compteur, **mais elle n'a pas d'effet rétroactif** . Aussi, nul n'est obligé de modifier son installation électrique.

Cependant le conseil syndical encourage vivement tous les habitants des cottages à le faire faire. Le coût de cet équipement est peu élevé (60 à 90€). Par contre nos tableaux électriques ne sont pas normalisés et il faut bien souvent faire un remplacement complet de nos fusibles et autres vieilleries pour mettre à jour le tableau électrique ... Ce qui n'est plus le même prix !

Nettoyage des locaux poubelles



Comme vous l'avez certainement remarqué une société a procédé au nettoyage des locaux et de toutes les poubelles de la résidence (qui en avaient vraiment un grand besoin). Le chantier a duré un jour et demi et a nécessité une fermeture et immobilisation des locaux à poubelles pendant quelques jours. Des sacs ont été placés dans les poubelles à ordures ménagères pour préserver au maximum leur état. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir respecté les consignes pendant cette période et nous espérons que vous ferez le maximum afin que ces poubelles restent propres le plus longtemps possible. Nous vous rappelons que pour cela il est impératif de mettre en sac toutes ses ordures avant de les jeter. Nous comptons sur vous !

Barbecue des placettes



La fête des cottages a eu lieu le 20 septembre sur la placette 3. Cela a permis au nouveau bureau de rencontrer les différents résidents autour d'un

apéritif maison (nous avons remplacé la traditionnelle sangria par un punch et même prévu des cocktails sans alcool). Le temps était au beau et a largement participé à la bonne humeur générale. Nous avons lancé de bonne heure les barbecues et même monté les tentes... Merci à tous ceux qui nous ont fait le plaisir de leur présence (pour l'apéritif et/ou le dîner). La prochaine fête aura lieu en Juin afin de profiter des journées longues et d'une température plus clémente...

Composteurs



Quatre composteurs ont été achetés et placés sur les placettes 1, 2 6 et 7. Ces composteurs ont pour but d'accueillir les tontes et feuilles des placettes les plus éloignées de la zone de stockage (derrière la placette 4) évitant ainsi de nombreux aller-retour à Monsieur Dos Santos.

Nous avons remarqué que ces composteurs se remplissent très vite et envisageons l'achat de composteurs supplémentaires. Ces essais sont réalisés dans le but d'assurer une « auto gérance » de la résidence en matière de déchets verts et d'éviter le coût d'une benne verte (3000 €/an). N'hésitez-pas à nous faire part de vos idées et réflexions pour améliorer ce processus.

Compteurs d'eau



Si l'hiver est rude, il nous faut protéger les compteurs d'eau qui sont loués, mais sont sous la responsabilité de l'occupant des lieux en cas de dégât par le gel.

Par exemple, vous pouvez prendre un solide sac plastique de 50 litres rempli à moitié de cacahouètes en polystyrène, ou une vieille couverture et le(la) poser sur votre compteur (et celui de votre voisin !)

Adresses mail



Nous remercions vivement les copropriétaires qui nous ont transmis leurs adresses mail. Vous pouvez toujours nous faire parvenir la vôtre en écrivant à nduedari@cap-terre.net et indiquer dans l'objet simplement votre nom et numéro de rue / placette. Ceci nous permettra de vous communiquer en temps réel les informations importantes qui concernent la résidence.

Déchetterie



Nous souhaitons informer les nouveaux arrivants des modalités de fonctionnement de la déchetterie.

Lieu :

Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Magny les Hameaux (Tél: 01-30-47-14-75)

Horaires:

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi: de 9h à 13h et de 14h à 18h

Dimanche: de 9h à 13h

Conditions pour déposer vos déchets (à compter du 1er janvier 2008)

1. Habiter Magny-les-Hameaux et les communes ayant signées une convention avec la Ville
2. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,

3. Se limiter à un apport de 2m3 de déchets par jour.

Coût

Ce service est gratuit pour les Magnycois, à hauteur de 2 m3 par jour maximum. C'est pourquoi, il vous sera demandé à l'entrée, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Ce que vous pouvez y déposer

- Bois, Carton, Déchets verts, tonte de pelouses, taille de haies etc., Déchets toxiques ménagers (désherbants, peintures, piles, solvants, etc.),
- Emballages, Ferrailles, Gravats, Papiers, Plâtre, Polystyrène, Produits plastiques, Réemploi (vélos, machines à laver, etc.), Vêtements, Verre.

Bref, tout ce que vous ne pourrez pas mettre dans les poubelles de la résidence car trop volumineux, déchets verts ou bannis (toxiques) !

Membres du conseil syndical 2008 / 2009

NOMS	FONCTIONS	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL
MADROUX Laurent	Transfert de l'avenue / Communication	P1 - N°15	01.30.52.81.10 06.10.27.80.44	lmadroux@tele2.fr
DAULY Claire	Finances / Secrétariat	P2 - N°27	01.30.47.24.87 06.73.67.92.31	cdauly@yahoo.fr
DUEDARI Naël	Communication / Travaux	P2 - N°22	01.30.52.24.15 01.61.38.56.89	nduedari@cap-terre.net
VIVET Stéphane-Alexis	Transfert de l'avenue	P5 - N°77	01.30.57.93.80 06.08.75.49.19	stephane.vivet@elexo.fr
GENET Yves	Espaces verts / Travaux	P6 - N°96	01.30.52.63.73	yg.cressely@free.fr
MONATE Marie-José	Présidente du conseil / Espaces verts	P7 - N°108	01.30.52.05.76 06.62.23.05.76	mariejose.m@wanadoo.fr
FUDEZ Gil	Gestionnaire Gestrim	41 Bld Vauban 78280 GUYANCOURT	01.30.12.04.75	gil.fudez@lamy.net
BOUCHER Jocelyne	Assistante gestionnaire		01.30.12.04.03	jocelyne.boucher@lamy.net